

Concept de sélection

World Wheelchair-B Curling Championship – Mixed Gender Teams 2024

03 – 08.11.2024, Lohja (FIN)

Version: 15.08.2024, finale

1. Période de compétition

Du 3 au 8 novembre 2024 à Lohja, FIN

2. Nombre de places de départ / de participant-e-s

Cinq joueurs ou joueuses (dont au moins une femme et un homme).

3. Conditions d'admission de la World Curling Federation (WCF)

La WWBCC est ouverte à une équipe de chaque fédération qui ne dispose pas encore de place de départ pour le prochain championnat du monde. Trois fédérations membres se qualifient pour le prochain championnat du monde par le biais de cet événement.

La WCF se réserve le droit d'adapter le système de jeu en fonction du nombre d'inscriptions et de rinks disponibles. Le format est conçu de manière à ce que chaque équipe ait une chance de gagner la compétition et de disputer un nombre raisonnable de matches.

Tous les athlètes qui y participent doivent disposer d'une classification valide «Eligible» (WC-E) avec statut C (Confirmé) par la WCF selon les «Classification Rules» (WCF).

Des informations détaillées seront publiées en temps voulu sur le site [World Wheelchair-B Curling Championship 2025 – World Curling Federation](#).

4. Sélection

4.1. Généralités

Les critères doivent être établis de manière à ce qu'ils montrent comment et pourquoi les joueurs et joueuses sont sélectionné-e-s pour la compétition. La commission de sélection de Sport suisse en fauteuil roulant (chef de département et manager du sport) décide en principe quelle équipe participe à la compétition pour le titre. L'entraîneuse nationale soumet sa proposition de nomination au manager du sport concerné. Ce dernier

transmet la demande à la commission de sélection, qui décide ensuite de la composition de l'équipe et de sa participation. En cas de divergences par rapport au choix de l'entraîneuse nationale, celle-ci sera invitée à une réunion de sélection collective. La commission de sélection de Sport suisse en fauteuil roulant (SSFR) prend la décision finale sur l'envoi de l'équipe nationale.

4.2 Critères de nomination de l'entraîneuse nationale pour la sélection des joueurs et joueuses

Les membres de l'équipe nationale sont proposés à la nomination par l'entraîneuse nationale selon les critères suivants:

- Volonté de performance démontrée jusqu'à présent
 - Participation autonome aux compétitions (ligues, tournois, championnats nationaux)
 - Participation prioritaire et régulière aux entraînements du cadre
 - Participation aux Testing Days
 - Mise en œuvre des directives lors des entraînements individuels

Les attentes de l'entraîneuse nationale en termes d'assiduité à l'entraînement, de discipline et d'ambition sportive doivent être satisfaites.

- Niveau de jeu
 - Résultats positifs aux tests de performance et aux analyses des compétitions
 - Cohérence - maintien d'un bon niveau sur une période prolongée
 - Évolution positive des résultats personnels (tendance à la hausse)
 - Compréhension générale du jeu
 - Connaissance approfondie des règles
 - Compréhension tactique et habileté stratégique
 - Capacité à « lire la glace »
- Compatibilité avec l'équipe
 - Satisfaction des exigences relatives à la position et au rôle dans l'équipe
 - Disposition à subordonner ses propres intérêts à ceux de l'équipe
 - Capacité à communiquer
 - Effet positif sur la dynamique de l'équipe
- Forme et condition physique
 - Forme mentale et physique
 - Absence de blessures
 - Niveau de santé compétitif

Les périodes d'absence peuvent influencer la nomination. Les athlètes sélectionné·e·s sont tenu·e·s de veiller de manière responsable au maintien de leur forme et de leur santé et de demander de l'aide si nécessaire.

- Potentiel de développement et expérience
 - Âge biologique et années d'entraînement des joueurs et joueuses
 - Expérience de compétition
 - Perspectives

Pour la composition d'une équipe, il peut être nécessaire de recourir à des joueurs et joueuses ayant une expérience de compétition exceptionnelle. Lors de la nomination de l'équipe nationale, le potentiel des athlètes disponibles doit également être pris en compte.

- Participation aux mesures de préparation

Les athlètes nommé-e-s sont celles et ceux qui se déclarent prêt-e-s à participer avec l'équipe nationale à toutes les mesures de préparation prévues:

du 28 au 30 septembre	Match amical, Stirling
du 5 au 6 octobre	Camp d'entraînement, Adelboden
du 11 au 13 octobre	Tournoi, Wetzikon
du 15 au 18 octobre	Tournoi, Stirling
du 25 au 26 octobre	Coup d'envoi des CM-B, Lucerne

4.3 Dispositions spéciales et exceptionnelles

Si une ou un athlète n'est pas en mesure de satisfaire à un ou plusieurs des critères du palmarès énoncé au point 4.2 et que la raison ne relève pas de sa responsabilité, l'entraîneuse nationale peut, en collaboration avec le manager du sport, prendre des dispositions spéciales concernant la sélection.

5. Sélection tactique

Une ou un athlète peut être proposé-e à la sélection pour des raisons tactiques.

6. Décision / Communication

La commission de sélection de SSFR décide, sur la base d'une demande du manager du sport, de la participation de l'équipe à la compétition pour le titre. L'entraîneuse nationale soumet à SSFR sa demande de sélection par l'intermédiaire du manager du sport. Elle garantit que tous les athlètes proposé-e-s dans la demande de sélection se sont engagé-e-s à participer à la compétition en cas de sélection. La commission de sélection de SSFR prend une décision de sélection finale. Le manager du sport informe oralement l'entraîneuse nationale de cette décision. Celle-ci communique immédiatement l'information aux joueurs et joueuses concerné-e-s. Il n'y a pas de communication écrite de la part de SSFR. Les candidat-e-s qui n'ont jamais été proposé-e-s pour la sélection sont informé-e-s directement et uniquement par l'entraîneuse nationale.

7. Délais

Remise de la demande de sélection par l'entraîneuse nationale:

23.09.2024

Date officielle de la sélection par la commission de SSFR:

24.09.2024

Sport suisse en fauteuil roulant



Andreas Heihiger
Chef Sport de compétition SSFR

CT Curling



Katja Schweizer
Entraîneuse nationale

Nottwil, 15 août 2024